

1. Que dit l'Église catholique au sujet du développement international ?

À l'ère moderne, l'[Enseignement social de l'Église](#) n'a cessé de plaider avec force en faveur de la coopération internationale et du développement. En 1967, le pape Paul VI a publié une encyclique intitulée [Populorum Progressio](#), qui traite directement de ce thème. Il y affirme que les pays riches, comme le Canada, ont une triple obligation envers les pays en développement : 1) la solidarité, 2) la justice sociale et 3) la charité universelle. Selon le pape Paul VI, s'acquitter de ces obligations exige de partager les ressources et d'éliminer les inégalités structurelles entre les nations. Cet enseignement trouve son fondement dans la dignité fondamentale de tous les êtres humains et dans la reconnaissance du fait que les êtres humains sont interconnectés, au-delà des frontières nationales.

Les papes qui lui ont succédé ont approfondi les propos audacieux du pape Paul VI. Le pape Léon XIV, dans sa dernière encyclique [Magnifica Humanitas](#), présente un bref historique de l'enseignement de l'Église sur le développement et d'autres enjeux sociaux (§§ 28-44). La voix de l'Église est claire : l'aide internationale ne doit pas être ce qui reste une fois les autres priorités budgétaires financées. Le développement international est une obligation morale et une exigence pour des pays comme le Canada.

2. Qu'entend Développement et Paix – Caritas Canada par « développement » ? Comment affectons-nous les fonds pour renforcer la solidarité ?

Le nom « Développement et Paix » provient de l'encyclique *Populorum Progressio* du pape Paul VI, qui affirme que le développement est « le nouveau nom de la paix ». Le pape voulait dire par là que la résolution des conflits et la garantie de la prospérité pour toutes et tous exigent des solutions structurelles à long terme aux causes profondes de l'injustice. Alors que de nombreuses approches du développement mettent principalement l'accent sur la croissance économique ou l'intégration des économies dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, l'Enseignement social de l'Église a une compréhension beaucoup plus profonde de ce terme, faisant souvent référence à l'idée de « développement humain intégral ». Dans cette approche, le développement doit s'attaquer aux conditions qui permettent à la société d'affirmer la dignité de la personne dans son intégralité, de sorte que les individus puissent vivre en lien significatif, ou en intégration, avec les autres êtres humains et la planète.

Les approches du développement menées par les bailleurs de fonds ont été critiquées à juste titre comme étant paternalistes, néocoloniales, asymétriques et renforçant la dépendance plutôt que l'autonomie et le leadership dans les pays du Sud. Le développement humain intégral se mesure à la capacité des personnes les plus marginalisées d'une société à s'autonomiser pour organiser et diriger leurs propres solutions alternatives. En tant qu'organisation dont le siège social est situé dans le Nord, Développement et Paix – Caritas Canada (DPCC) s'efforce de rester vigilant face aux dynamiques de pouvoir, aux déséquilibres historiques et aux préjugés, ainsi qu'au risque de reproduire des attitudes et des pratiques qui font obstacle à une solidarité authentique et à des alternatives.

La [Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle](#) du Canada vise à garantir que les fonds de l'aide publique au développement (APD) servent à réduire la pauvreté et exige que l'on tienne compte des points de vue des personnes en situation de pauvreté. DPCC reçoit des fonds à ces

fins, qui soutiennent une grande variété d'activités menées par des partenaires, allant de l'agroécologie aux efforts humanitaires. En plus des fonds gouvernementaux, nous recevons également des dons de généreuses personnes donatrices canadiennes, ce qui nous aide à soutenir davantage des projets visant à autonomiser les communautés. Disposer d'un financement indépendant nous permet de se tenir aux côtés des défenseur-e-s des droits de la personne et de l'environnement, dont certains sont victimes d'abus de la part d'entreprises canadiennes. Développement et Paix – Caritas Canada n'envoie pas son propre personnel à l'étranger, mais soutient plutôt des projets conçus, organisés et mis en œuvre par des partenaires locaux. DPCC défend en particulier les femmes et les mouvements sociaux en tant qu'agents de changement durable.

3. Quels types de projets menés par les partenaires de DPCC sont financés grâce aux ressources du gouvernement canadien ?

Par l'entremise de Développement et Paix – Caritas Canada, les fonds canadiens sont affectés à une grande variété de projets essentiels menés par des partenaires. En voici quelques exemples (cliquez sur les liens pour en savoir plus) :

- Dans la [région du Sahel](#), nos partenaires ont rejoint 147 000 personnes dans le cadre d'un projet d'envergure d'une durée de six ans portant sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que sur les changements climatiques.
- En [République démocratique du Congo](#), afin de favoriser une plus grande inclusion des femmes à la vie publique et démocratique, nos partenaires mènent des actions concrètes à travers tout le pays, incluant des campagnes de sensibilisation et des programmes d'alphabétisation conscientisante.
- En [Palestine](#), notre partenaire a fourni une aide essentielle à plus de 40 000 personnes au cours des dix dernières années à Gaza, incluant des abris adéquats et sécuritaires ainsi qu'une aide financière polyvalente afin que les personnes touchées par le conflit puissent subvenir à leurs besoins fondamentaux.
- Depuis 2017 au [Bangladesh](#), notre partenaire est venu en aide à près de 200 000 personnes réfugiées rohingyas au sein du plus grand camp de personnes réfugiées au monde, situé à Cox's Bazar, en fournissant, notamment, des abris dignes et sécuritaires ainsi qu'un accès à de l'eau potable et à des infrastructures sanitaires.
- Au [Soudan et en Ukraine](#), nos partenaires bravent les zones de guerre pour apporter une aide vitale à environ 185 000 personnes, notamment un soutien en matière de santé mentale, des services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène, ainsi que des services visant la prévention et l'atténuation des risques associés aux violences basées sur le genre.

4. Le Canada a-t-il l'obligation de fournir des ressources à l'étranger ?

Oui. Outre ses obligations morales, le Canada s'est fixé depuis longtemps l'objectif ambitieux d'augmenter ses fonds d'aide publique au développement (APD), et il dispose d'une loi importante qui précise comment ces fonds doivent être dépensés.

En 1970, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une [résolution](#) stipulant que les pays économiquement avancés devaient consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'APD, un objectif international à la réalisation duquel le Canada a joué un [rôle clé](#). Le Canada s'est engagé à atteindre cet objectif, mais jusqu'à présent, il ne l'a jamais atteint, contrairement à d'autres pays. Plus récemment, en 2025, malgré les compressions mondiales en matière d'aide internationale, [quatre pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques ont dépassé](#) l'objectif de 0,7 % : le Danemark (0,72 %), le Luxembourg (0,99 %), la Norvège (1,03 %) et la Suède (0,85 %). Par le passé,

d'autres pays, comme la France et l'Allemagne, ont également atteint ou dépassé l'objectif de 0,7 %, ce qui démontre que cela est possible pour des pays comparables. Le Canada devrait jouer un rôle de chef de file dans la réalisation de cet objectif alors que la situation mondiale évolue.

La Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle du Canada stipule également que l'APD ne peut être octroyée que si elle :

- contribue à la réduction de la pauvreté ;
- tient compte des points de vue des personnes en situation de pauvreté ; et
- est conforme aux normes internationales en matière de droits de la personne.

Il s'agit là de considérations essentielles visant à garantir que le financement canadien soit mis au service des personnes qui en ont réellement besoin.

En bref, le Canada a l'obligation à la fois d'augmenter son budget d'APD et de s'assurer que ces fonds sont utilisés selon des objectifs et des méthodes précis qui placent les personnes appauvries au centre des préoccupations.

5. Combien d'argent le Canada consacre-t-il à l'aide internationale et au développement ?

Selon Affaires mondiales Canada, en 2024-2025, le Canada a dépensé environ 10 milliards de dollars en aide publique au développement (APD), soit 0,32 % de son revenu national brut (RNB). Le gouvernement n'a pas de plan pour atteindre son objectif de longue date, qui consiste à consacrer 0,7 % de son RNB à l'APD.

Il est important de noter que l'APD du Canada n'est pas entièrement consacrée à l'aide et au développement internationaux. Une partie sert, par exemple, à soutenir les personnes réfugiées vivant au Canada. Le Canada a également pris un engagement particulier à soutenir l'Ukraine au moyen de fonds de l'APD. Si l'on veut connaître le montant que le Canada consacre à des initiatives telles que le développement à long terme et l'éradication de la pauvreté, il faut faire la distinction entre ces autres utilisations de l'APD. Si l'on soustrait les dépenses du Canada à l'intérieur de ses propres frontières, ainsi que ses dépenses exceptionnelles liées à la COVID-19 et son soutien à l'Ukraine, les dépenses de l'APD du Canada consacrées à l'aide internationale et au développement tombent à environ 7 milliards de dollars.

Pour un aperçu détaillé des dépenses d'APD du Canada, consultez l'analyse d'experts fournie par AidWatch Canada (en anglais seulement).

6. Combien d'argent le Canada devrait-il consacrer à l'aide internationale et au développement ?

Conformément à la résolution des Nations Unies demandant aux pays développés de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) à l'aide publique au développement (APD), le Canada aurait dû dépenser un peu plus de 20 milliards de dollars. Ses dépenses réelles, qui s'élèvent à environ 10 milliards de dollars, représentent moins de la moitié de ce montant (soit 0,3 % de son RNB), ou 0,32 \$ pour chaque tranche de 100 \$ gagnés par les Canadiennes et Canadiens.

20 milliards de dollars peuvent sembler une somme considérable. Pourtant, le Canada est un pays très vaste et très riche, et si l'on compare ce chiffre à d'autres, on constate à quel point il est en réalité modeste.

- En 2025, le Canada a offert au moins \$10.2 milliards en soutien financier à l'industrie pétrolière et gazière.

- Une proposition visant la construction d'un nouvel oléoduc sur la côte ouest, financée principalement par des fonds publics, est estimée entre [35,2 milliards et 43,7 milliards](#) de dollars.

En d'autres termes, le Canada dépense déjà moins en APD qu'il n'offre sous forme de subventions au secteur pétrolier et gazier. Le Canada dispose, en tant que pays, d'une richesse plus que suffisante pour atteindre sans difficulté l'objectif international consistant à consacrer 0,7 % de son RNB à l'APD, sans compromettre les mesures de soutien social et les investissements qui sont importants pour la population canadienne. Ces chiffres peuvent sembler abstraits, mais ils se traduisent par des résultats directs et concrets, comme la construction et l'entretien de cliniques de santé, la fourniture de vaccins vitaux, le soutien aux personnes fuyant la guerre et les catastrophes, et la collaboration avec les communautés locales pour renforcer la souveraineté alimentaire. Le Canada a largement les moyens d'accroître sa capacité à soutenir ces efforts indispensables, tout en conservant suffisamment de ressources pour continuer à investir à l'intérieur du pays.

7. De combien le Canada a-t-il réduit son budget consacré à l'aide internationale et au développement ? Quels sont les domaines les plus touchés ?

Dans son [budget 2025](#), le gouvernement du Canada a annoncé des compressions de 2,7 milliards de dollars dans l'aide internationale sur quatre ans, ce qui aura des répercussions évidentes sur le secteur de la santé mondiale. Le gouvernement justifie sa décision en affirmant que ses dépenses avaient été gonflées en raison de la pandémie de la COVID-19, alors que les besoins en matière de soins de santé à l'échelle mondiale ont augmenté plutôt que diminué. Le gouvernement a également procédé à des compressions importantes au sein du personnel d'Affaires mondiales Canada, le ministère qui contribue le plus aux fonds de l'aide publique au développement (APD), réduisant ainsi sa capacité à gérer ces fonds. [Une analyse d'experts](#)¹ prévoit que d'ici 2030, les compressions du gouvernement pourraient entraîner une baisse pouvant atteindre 30 % des fonds d'aide publique au développement (APD) par rapport à 2026.

À titre de comparaison, le premier ministre Mark Carney a déclaré que son intention d'augmenter les dépenses militaires jusqu'à 5 % du produit intérieur brut du Canada pourrait représenter des dépenses pouvant atteindre [150 milliards de dollars par année](#). Les compressions de 2,7 milliards de dollars dans l'aide internationale sur quatre ans représentent moins de 2 % de cette somme. De même, le Canada s'est engagé à consacrer plus de [2 milliards de dollars](#) à de nouvelles dépenses d'investissements publics dans l'Intelligence Artificielle. La question n'est pas de savoir si l'argent est disponible, mais si le Canada est prêt à donner la priorité aux besoins fondamentaux de notre famille humaine.

8. La sécurité et la stabilité du Canada sont incertaines. Comment pouvons-nous justifier d'aider d'autres pays en ce moment ?

L'incertitude qui règne dans le monde signifie bel et bien que le Canada doit réévaluer ses stratégies visant à assurer la sécurité et la stabilité des Canadiennes et des Canadiens. Bien que cela puisse paraître étrange, investir dans le développement d'autres pays constitue un moyen plus durable d'assurer la sécurité et la stabilité du Canada.

Dans son encyclique [Populorum Progressio](#), le pape Paul VI explique que le développement est « le nouveau nom de la paix ». Les conflits, les crises et la confusion sont les conséquences naturelles de l'injustice, de la pauvreté, des inégalités et de la discrimination. Là où les institutions essentielles, comme les hôpitaux, les écoles et les infrastructures semblent faire défaut, la violence éclate souvent

¹ Analyse d'AidWatch Canada disponible en anglais seulement.

et les gens sont contraints de fuir. Investir dans le développement, par exemple en soutenant les coopératives de travailleuses et de travailleurs, l'agriculture durable, ainsi que la paix et la résolution des conflits, contribue à semer les graines d'un monde plus sûr et plus bienveillant, tant pour la population canadienne que pour celles à l'étranger.

9. Comment le Canada peut-il justifier de dépenser pour des personnes à l'extérieur de ses frontières alors que les besoins au Canada sont grands ?

Les besoins au Canada sont effectivement immenses, surtout compte tenu de la hausse du coût de la vie, des inégalités, des déplacements de population et de la toxicité liée aux changements climatiques, entre autres facteurs. Pourtant, opposer les investissements internationaux aux investissements nationaux revient à présenter un faux choix. Le Canada est un pays très riche, et il a les moyens d'investir dans les deux. De plus, le renforcement de communautés à l'étranger nous aide à renforcer celles du Canada, à la fois en créant un monde plus stable dans lequel le Canada peut s'engager et en permettant aux Canadien·ne·s d'apprendre d'autres communautés comment utiliser au mieux les ressources et le talent humain pour répondre aux besoins de manière créative. Nos partenaires sont souvent à l'avant-garde d'approches novatrices en matière de changement social, qu'il s'agisse de l'entraide, de la création de mouvements sociaux qui aident les gens à faire entendre leur voix ou encore de l'exploration de nouvelles méthodes agricoles qui respectent davantage la terre. Soutenir ces projets nous aide à partager avec la communauté mondiale des connaissances sur la façon de prendre soin les uns des autres.

Dans *Fratelli Tutti*, le pape François a bien résumé la question (§§137-138) :

« Les échanges mutuels entre les pays, en réalité, finissent par profiter à tous. Il faut prendre conscience qu'aujourd'hui, soit nous nous sauvons tous, soit personne ne s'en sort. La pauvreté, la décadence, les souffrances, où que ce soit dans le monde, constituent un terreau silencieux pour les problèmes qui finiront par affecter toute la planète. Si la disparition de certaines espèces nous préoccupe, nous devrions nous inquiéter du fait qu'il y a partout des personnes et des peuples qui n'exploitent pas leur potentiel ni leur beauté, à cause de la pauvreté ou d'autres limites structurelles, car cela finit par nous appauvrir tous.

Nous avons besoin d'un ordre juridique, politique et économique mondial capable de renforcer et d'orienter la collaboration internationale vers le développement solidaire de tous les peuples. Cela profitera en fin de compte à la planète entière, car l'aide au développement des pays pauvres entraîne la création de richesse pour tous. »

10. Après des décennies d'aide, pourquoi des problèmes sociaux comme la faim, la pauvreté et le manque de logements persistent dans de nombreux pays ?

Il est légitime de se demander si l'aide permet à un pays de déterminer son propre avenir ou si elle le maintient dans un état de dépendance. L'aide internationale, qu'elle prenne la forme d'une aide humanitaire ou d'un développement à long terme, peut en effet risquer d'aggraver les problèmes ou de priver les populations locales du pouvoir de transformer leur société.

Pour des millions de personnes, l'aide internationale est une question de vie ou de mort à court terme, et à long terme, elle détermine si elles resteront prisonnières d'un cycle de pauvreté ou si elles pourront mener une vie digne. Cependant, sans s'attaquer aux causes structurelles de la pauvreté, de la précarité et de la violence, l'aide financière peut finir par ne traiter que les symptômes des inégalités sans jamais s'attaquer à leur source. C'est pourquoi Développement et Paix - Caritas Canada soutient les mouvements sociaux et les partenaires qui militent également en faveur d'un changement structurel, en s'attaquant aux causes profondes de l'injustice et de la souffrance.

Au fil des ans, les papes et d'autres voix catholiques ont identifié de nombreuses sources de ces inégalités structurelles. Par exemple, les termes de l'échange entre les pays du Sud et ceux du Nord sont souvent très inégaux, favorisant les intérêts des pays riches, comme l'avait déjà souligné le pape Paul VI dans *Populorum Progressio* (§44). La dette extérieure de nombreux pays freine également leur développement, une idée exprimée avec force par le pape Jean-Paul II dans *Sollicitudo Rei Socialis* (§19) et *Jubilé 2000*. Les ressources naturelles des pays du Sud font l'objet d'une exploitation intensive et violente, créant ce que le pape François, dans *Laudato Si'*, a qualifié de « dette écologique » due par le Nord au Sud (§51). Et comme le pape Léon XVI nous l'a récemment rappelé dans *Magnifica Humanitas*, les dépenses militaires détournent des ressources qui pourraient être consacrées à des biens communs comme les soins de santé et l'éducation (§204), tandis que les progrès dans les technologies de l'IA risquent fort d'accentuer plutôt que de réduire les inégalités existantes.

Malgré des décennies d'aide internationale versée aux pays appauvris, la pauvreté et les inégalités persistent en raison de ces injustices structurelles et d'autres encore. La pauvreté et les inégalités ne sont pas le résultat naturel du fait que certains pays manquent de ressources et que d'autres en possèdent. En réalité, de nombreux pays appauvris recèlent des ressources naturelles, des terres et une main-d'œuvre d'une valeur inestimable, mais cette valeur est détournée de manière disproportionnée vers les pays riches. La pauvreté n'est pas un vide qu'il faut combler par l'aide; la pauvreté est le produit d'un système injuste. À moins que ces inégalités structurelles ne soient corrigées, les problèmes sociaux persisteront.

À elle seule, l'aide ne peut pas résoudre ces problèmes. Si elle est toutefois offerte dans un véritable esprit de solidarité, elle peut fournir les interventions nécessaires pour soutenir les initiatives des populations de manière à sauver des vies et à créer des espaces alternatifs tant que ces injustices persistent, jetant ainsi les bases d'un changement transformateur. L'aide internationale doit donc s'intégrer aux efforts visant à bâtir des mouvements populaires solides qui donnent aux communautés locales et aux pays les moyens de se défendre eux-mêmes, avec le soutien des populations du Nord.

devp.org | 1 888 234-8533 | @DevPaix

